

Escapade dans le sud tunisien



Jours:	8
Prix:	0 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
	🏜️ Désert 🏛️ Culture 🏪 Marché Local 👤 Minorité ethnique 📖 Histoire

Un itinéraire idéal pour tous les amateurs de **paysages divers et variés** tels que les **canyons de Mides**, les cascades des **oasis de montagne**, l'immensité du **lac salé** et de ses mirages ainsi que le désert, sans pour autant fournir un effort sportif particulier.

La **culture berbère**, particulièrement présente dans le sud tunisien, se manifeste surtout à travers les constructions érigées par la population locale de l'époque pour se protéger des invasions arabes : et ce sont les **troglydites** de la région de **Matmata** et les **ksour** de la région de **Tataouine** qui éveillent et attirent la curiosité.

Jour 1. Bienvenue à Djerba !



Djerba 📍

- Accueil à l'aéroport de **Djerba** et transfert dans un hôtel ou une maison d'hôtes.
- Dîner et nuit.

🍴 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 2. De Djerba à Tozeur



Djerba 📍
🚗 225km - ⌚ 3h 45m
Kebili 📍
🚗 100km - ⌚ 1h 30m
Tozeur 📍

- A l'issue du petit-déjeuner, nous retrouvons notre équipe accompagnatrice, et prenons la route direction **Kebili**, via le bac et la ville oasis **El Hamma**. Déjeuner en cours de route.
- Continuation pour **Tozeur** via la traversée du **Chott el Jerid**, immense lac salé s'étendant sur une centaine de kilomètres et d'où l'on aperçoit fréquemment des **mirages**.
- Installation à l'hôtel ou dans une maison d'hôtes. Dîner et nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍽️ Déjeuner	Inclus Cuisine locale
🍴 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 3. Les oasis de Chebika, Tamerza et Mides



Tozeur 📍
 🚗 80km - ⌚ 1h 30m
 Mides 📍
 🚗 80km - ⌚ 1h 30m
 Tozeur 📍

- En matinée, visite de l'**oasis de Chebika**, sûrement la plus belle de la contrée. Ce lieu enchanteur situé au milieu du désert, offre un décor surprenant avec le sable de couleur ocre et les montagnes de gypses ou roches orangés qui l'entourent.
- Continuation vers l'**oasis de Tamerza** et la découverte de ses **cascades**.
- C'est dans ce décor pittoresque que nous prenons le déjeuner. Puis, route vers les **canyons de Mides**, magnifique oasis de montagne s'étendant sur 3 kilomètres. Nous y consacrons une petite balade.
- En cours d'après-midi, retour à Tozeur.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍴 Déjeuner	Cuisine locale
🍷 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel ou maison d'hôtes

Jour 4. De Tozeur à Douz



Tozeur 📍
 🚗 130km - ⌚ 2h
 Douz 📍

- Après le petit-déjeuner, départ pour la découverte de la **vieille ville de Tozeur** et de son oasis. Visite du **musée Eden Palm** dédié à la culture du palmier-dattier et ses dérivés.
- En début d'après-midi, départ pour **Douz**, où nous y consacrerons la visite du **musée du Sahara**. Son exposition illustre la vie de la population locale, ainsi que la faune et flore de cette partie du désert située entre le Grand Erg oriental et la limite sud du Chott El-Jérid.
- En fin de journée, possibilité de **promenade à dos de dromadaire** dans le désert au coucher du soleil.
- Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel ou maison d'hôtes
🍴 Déjeuner	Cuisine locale
🍷 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 5. Troglodytes, caravanes et arrivée à Tataouine



Douz 📍
 🚗 90km - ⌚ 1h 30m
 Matmata 📍
 🚗 130km - ⌚ 2h 30m
 Tataouine 📍

- Départ pour le **Sahara** via la découverte des troglodytes de **Matmata**.
- Ensuite, entrée au désert par la **piste des Caravanes**. Déjeuner dans un campement
- Dans l'après-midi, départ pour **Tataouine**. Installation dans un hôtel ou un gîte. Dîner et nuit.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Cuisine locale
🍷 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 6. Villages berbères



Tataouine 📍

- Petit-déjeuner et départ pour la découverte du village berbère abandonné de **Guermassa** aux paysages grandioses.
- Retour à l'hôtel pour le déjeuner.
- Après-midi, visite du village berbère encore habité de **Chenini**.
- Dîner et nuit à l'hôtel.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Cuisine locale
🍷 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 7. De Tataouine à Djerba



Tataouine 📍
🚗 120km - ⌚ 2h 30m
Djerba 📍

- Petit-déjeuner puis route pour **Djerba** via la **route des ksour** : visite de quelques ksour.
- Arrivée à Djerba, installation à l'hôtel en pension complète et après-midi libre pour du shopping, se détendre à la plage ou au bord de la piscine, se balader, ...
- Dîner et nuit à l'hôtel.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Cuisine locale
🍷 Dîner	Sur le lieu d'hébergement ou au restaurant
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 8. Bon voyage !



Djerba 📍

- Petit-déjeuner et transfert à l'aéroport de Djerba, assistance à l'enregistrement.
- Possibilité de prolongation sur demande.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
------------------	-------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

Inclus

- Le programme tel que décrit
- Les déplacements
- Le circuit en voiture 4x4 avec 4 participants à bord + le chauffeur + le guide
- Les logements et tous les repas
- Les services d'un guide
- L'assistance de l'agence
- Les autorisations obligatoires requises
- Les taxes de séjour, la TVA et les frais administratifs
- L'assistance de l'agence 24h/24

Non inclus

- L'aérien international et domestique
- Les taxes d'aéroport & visas
- Les dépenses d'ordre personnel
- Les boissons
- Les pourboires
- L'assurance voyage & l'assistance
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « Inclusions »

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.